

Conseil des Etats

13.3388

Interpellation Minder

Financement de l'UE par la Suisse

Texte de l'interpellation du 04.06.2013

1. Quel montant la Suisse a-t-elle versé chaque année à l'UE, et notamment en faveur de ses membres, institutions ou programmes, depuis la conclusion des Accords bilatéraux I?
2. Quels montants, prévus ou convenus par accord, doivent encore leur être versés?

Sans développement

Réponse du Conseil fédéral

1. Les chiffres figurant dans le tableau ci-après sont ceux fixés dans les accords bilatéraux I et II que la Suisse a conclus avec l'UE. Il s'agit, sauf indication contraire, des montants effectivement payés jusqu'à aujourd'hui. Il convient de préciser que ces versements ne sont pas effectués sans contreparties mais qu'ils constituent une contrepartie à des avantages normalement réservés aux Etats membres. Dans ce sens, il ne s'agit pas d'un « financement de l'UE » mais d'un financement de services qui apportent des avantages à la Suisse.

Pour obtenir un tableau complet des flux financiers entre la Suisse et l'UE, les coûts mentionnés doivent être également mis en perspective avec les retours financiers résultant des accords. Ainsi, par exemple, dans le contexte du programme-cadre de recherche, les fonds de l'UE allant aux chercheurs suisses représentent un montant supérieur à celui que la Suisse verse au titre de sa contribution dans le cadre de l'accord sur la recherche. Cet exemple de retours financiers directs ainsi que d'autres figurent également dans le tableau. En outre, les accords bilatéraux permettent à la Suisse de réaliser des recettes indirectes, en particulier grâce à l'accès au marché facilité pour les entreprises suisses. Ces retours financiers, s'ils sont nettement plus significatifs, sont difficiles à quantifier.

	<i>Accord</i>	<i>Montants totaux jusqu'en 2013</i>	<i>Remarques</i>	<i>Retours financiers jusqu'en 2013</i>
Bilatérales I (1999)	Participation de la Suisse aux 6e (2003-2006) et 7e (2007-2013) programmes-cadres européens de recherche (PCR)	<u>6^e PCR : (2003-2006)</u> 775,3 Mio. <u>7^e PCR : (2007-2013) :</u> 2447 millions CHF	La Suisse ambitionne de prendre part au programme-cadre de recherche « Horizon 2020 » (2014-2020). Elle contribuerait à ce programme à hauteur de 4 milliards de francs environ durant ces sept années. Il n'y a pas de raison de penser que les retours en Suisse ne seront pas, comme dans les programmes précédents au moins aussi élevés que les dépenses.	<u>6^e PCR : (2003-2006)</u> 794,5 millions CHF ¹ <u>7^e PCR (2007-2013, état des chiffres à juin 2012):</u> 1559 millions CHF ²
	Transport aérien	<u>2007-2013 :</u> 9,59 millions CHF	Contributions à l'AESA	
	Transports terrestres	<u>2007-2012 :</u> 0,51 million CHF <u>Estimation 2013 :</u> 0,09 million CHF	Contribution à l'observatoire Suisse/UE de suivi des trafics (« observatoire des trafics »)	

¹ En raison de données manquantes, les retours financiers pour le programme EURATOM ne peuvent actuellement pas être calculés.

² Selon un bilan intermédiaire de Juin 2012. Pour le 7e PCR, les contributions et retours financiers ne peuvent être directement comparés. En effet, le rendement définitif ne pourra être calculé qu'à partir de 2016, une fois que le montant total des contributions obligatoires au budget du 7e PCR aura été réglé. La Suisse s'attend à obtenir un retour financier positif dans le 7e PCR.

Bilatérales II (2004)	Schengen / Dublin	<u>2008-2012</u> : 73 millions CHF <u>Estimation 2013</u> : 32,2 millions CHF	Contributions à l'Agence FRONTEX, au Fonds pour les frontières extérieures, aux systèmes informatiques SIS, VIS et Eurodac ainsi que diverses contributions aux frais administratifs liés à Schengen.	<u>2008-2012</u> : 8,3 millions CHF <u>Estimation 2013</u> : 6,2 millions CHF ³
	Contributions de la Suisse au 4 ^e programme-cadre MEDIA (2007-2013)	<u>2007-2013</u> : 59,1 millions CHF		<u>2007-2012</u> : 34 millions CHF <u>Estimation 2013</u> : 5,6 millions CHF
	Environnement	<u>2006-2013</u> : 13,5 millions CHF	Contributions à l'Agence environnementale européenne	
	Statistiques	<u>2007-2013</u> : 40.6 millions CHF		
	Contribution de la Suisse aux programmes d'éducation et de formation professionnelle et aux programmes consacrés à la jeunesse « Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie » et « Jeunesse en action »	<u>2011-2013</u> : 67,4 millions CHF	La Suisse entend participer au nouveau programme pour l'éducation, la formation professionnelle et la jeunesse intitulé Erasmus+ (2014-2020). Sa contribution s'élèverait à quelque 185 millions de francs sur cette période de sept ans.	<u>2011-2012</u> : 29,5 millions CHF <u>Estimation 2013</u> : 15,8 millions CHF ⁴

³ Les transferts d'argent vers la Suisse ne peuvent pas être directement comparés aux paiements car il y a un certain décalage temporel (une partie seulement de l'argent est transféré tout de suite, le reste après plusieurs années).

⁴ En 2011, les participants suisses au projet ont en outre capté environ 1 million de francs reversés à partir de fonds qui (à l'inverse de l'agence nationale) sont alloués directement depuis Bruxelles sur concours. Pour 2012 également, il faut s'attendre à ce qu'un nouveau montant d'1 million de francs parvienne directement de Bruxelles aux participants suisses au projet.

Dossiers extérieurs aux Bilatérales I et II	Contribution à l'élargissement (EU 10 + RU/BG)	<u>2007-2013</u> : 443,5 millions CHF <u>Prévu en supplément à titre de remboursement</u> : 813,5 millions CHF	Les versements effectués par la Suisse ne vont pas directement à l'UE mais aux pays destinataires (EU10 + EU2) qui financent eux-mêmes au moins 15 % des coûts des projets. Le Conseil fédéral prévoit une contribution de 45 millions CHF en faveur de la Croatie, et soumettra un message au parlement.	Ces paiements ne sont pas compensés par des recettes directes mais les contributions à l'élargissement ont pour effet indirect de faciliter l'accès au marché des pays bénéficiaires, le développement économique ainsi qu'une stabilité sociale et politique. Plusieurs entreprises suisses travaillent dans ces projets.
--	--	---	--	--

Dans le cadre des accords suivants, la Suisse ne verse pas directement d'argent à l'UE (institutions, programmes, agences) ni à ses Etats membres : libre circulation des personnes, entraves techniques au commerce, marchés publics, agriculture, produits agricoles transformés, lutte contre la fraude, retraites, Europol, Eurojust, facilitation et sécurité douanières, fiscalité de l'épargne et collaboration entre les autorités en matière de concurrence.

2. En ce qui concerne les futures contributions pour les trois programmes portant sur la recherche, l'éducation et les médias pour la période 2014-2020, des contributions à hauteur de 4,225 milliards CHF au total sont attendues (recherche : 4 milliards CHF, éducation : env. 185 millions CHF et médias env. 40 millions CHF). Les retours financiers en Suisse – qui seront très substantiels, en particulier pour l'accord recherche - devront être déduits de ces chiffres. Les autres montants alloués par la Suisse à l'UE pour les transports aérien et terrestres, Schengen/Dublin, l'environnement et les statistiques continuent à être versés comme les années précédentes. Ils peuvent quantitativement varier d'une année à l'autre en fonction des barèmes de contributions négociés avec l'UE qui dépendent par exemple en partie des taux de change.